

du Nord canadien du bill S-29 concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz dans le territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'ai pu signaler, dans les quelques minutes dont j'ai disposé avant souper, que si le premier ministre (M. Trudeau) s'était heurté à des difficultés dans ses pourparlers avec le président des États-Unis et ses conseillers en vue d'améliorer le sort de notre industrie pétrolière comme celui de notre commerce de blé, c'est, à mon avis, que le Canada n'avait pas su assumer ses responsabilités pour la défense collective du bloc occidental.

Avant la suspension de la séance, j'ai dit que lorsque le premier ministre a déclaré qu'avoir affaire avec les États-Unis c'était comme dormir avec un éléphant, il se sentait probablement comme une souris coincée entre les orteils de l'éléphant parce qu'il était écrasé à mort à cause du préjudice causé à notre politique étrangère.

J'ai dit aussi que la question de notre frontière septentrionale n'avait rien de nouveau. Elle a été discutée à maintes reprises. J'ai moi-même posé la question le 24 juillet 1964, à M. Laing, alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien:

A cause de la grande importance accordée au Nord, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il existe une frontière septentrionale définie au Canada? Pourrait-il nous dire combien d'océanographes et d'autres savants délimitent en ce moment la véritable frontière septentrionale au Canada?

A cette époque, on nous avait promis une réponse, mais nous ne l'avons pas encore reçue. Près de cinq ans se sont écoulés et nous sommes encore aux prises avec le même dilemme. Nous ne savons pas encore vraiment où est située notre frontière septentrionale. Cette affaire devient de plus en plus importante étant donné les gisements pétrolifères connus et sûrs, nos abondantes ressources et nos mines. Je me souviens de mes paroles qui figuraient à la page 6148 du compte rendu du 24 juillet 1964. Le comité plénier discutait alors les crédits du ministère du Nord canadien et au cours de ce débat, j'avais déclaré:

Monsieur le président, avant de faire d'autres suggestions au sujet des parcs, j'aimerais parler des affaires du Nord. J'ai ici une carte du Canada où l'on peut voir l'île Melville, l'île Hubert et ainsi de suite, tout en haut jusqu'à Alert. Le représentant des Territoires du Nord-Ouest m'informe qu'Alert Point est à 2,350 milles au nord de Winnipeg.

J'ai souligné que de Calgary à Ottawa, il y a 2,600 milles. La distance entre Winnipeg et Alert Point est donc presque aussi grande

que celle entre Ottawa et Calgary. Cela donne une idée de l'immensité du Nord. J'ai aussi déclaré:

J'ai déjà dit qu'il y a 2,400 milles entre Alert Point et Winnipeg. Cet espace représente donc une vaste région de notre pays. A maintes reprises, nous avons entendu l'honorable député du Yukon, le ministre et d'autres députés, parler des immenses ressources du Nord canadien. Ces ressources existent vraiment. Assurons-nous qu'elles demeureront aux mains du Canada. A cette fin, nous devrions dès maintenant songer sérieusement à déterminer notre frontière septentrionale. Je fais cette proposition dans un but constructif...

Pourtant cinq ans plus tard, des députés de ce côté-ci de la Chambre demandent au premier ministre si le gouvernement s'intéresse à la délimitation de notre frontière septentrionale. Nous nous demandons si les îles que j'ai mentionnées et qui renferment une réserve reconnue de pétrole et de vastes quantités de minéraux précieux se trouvent dans les limites de cette frontière.

J'ai dit aussi qu'il faudrait défendre la cause de l'Ouest. Il me semble qu'il est grand temps que certains d'entre nous, députés de l'Ouest, plaident sa cause. Comme je l'ai dit avant l'heure du souper, nous avons perdu déjà le marché du blé. Nos exportations ont diminué de 60 p. 100 et je prédis ce soir, comme je l'ai prédit déjà, que nous sommes sur le point de perdre nos marchés de pétrole. Chaque fois que nous interrogeons le gouvernement, il nous répond que la question est à l'étude, qu'elle fait l'objet d'un examen et qu'on forme des groupes d'étude.

● (8.10 p.m.)

En évitant d'aborder la question du pétrole dans la ville de Calgary, le premier ministre (M. Trudeau) était poussé par un mobile semblable à celui qui a déterminé sa position à l'égard de l'OTAN et d'autres domaines similaires où il lui fallait traiter collectivement avec le monde occidental. Dans ces domaines, les décisions ne sont jamais unilatérales; on ne peut négocier qu'en se fondant sur sa puissance. C'est ce qui explique la faiblesse du plaidoyer du premier ministre à Washington. Voici ce que disait la *Gazette* au sujet de la situation relative au pétrole, dès le 28 octobre 1968:

Les livraisons canadiennes de pétrole brut à l'est des Rocheuses en octobre seront d'environ 275,000 barils par jour ou inférieures au plafond de 280,000 barils proposé par les États-Unis, selon certaines sources ici.

Je me demande quelle serait la réaction du Canada central, centre du pouvoir, où se trouve le plus grand nombre de sièges parlementaires. Le Canada est une anomalie dans le monde moderne. Il peut produire ordinairement 200 p. 100 de sa consommation et